

Le Bonnet Rouge

QUOTIDIEN DU SOIR

5 centimes. — PARIS ET DÉPARTEMENTS. — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

ABONNEMENTS
Paris 5 fr. 6 fr. 8 fr. 10 fr. 12 fr. 15 fr. 18 fr. 20 fr. 25 fr. 30 fr. 35 fr. 40 fr. 45 fr. 50 fr.
Départements 6 fr. 8 fr. 10 fr. 12 fr. 15 fr. 18 fr. 20 fr. 25 fr. 30 fr. 35 fr. 40 fr. 45 fr. 50 fr.
Union Postale 9 fr. 12 fr. 15 fr. 18 fr. 20 fr. 25 fr. 30 fr. 35 fr. 40 fr. 45 fr. 50 fr.
Trois mois 15 fr. 18 fr. 20 fr. 25 fr. 30 fr. 35 fr. 40 fr. 45 fr. 50 fr.
Six mois 28 fr. 32 fr. 35 fr. 40 fr. 45 fr. 50 fr.
Un an 50 fr. 55 fr. 60 fr. 65 fr. 70 fr. 75 fr. 80 fr. 85 fr. 90 fr. 95 fr. 100 fr.

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

20.000 ALLEMANDS REPOUSSÉS

L'Europe civilisée contre l'Allemagne

L'état de la guerre et des Puissances

En France

Entre la France et l'Allemagne, c'est la guerre sans déclaration de guerre.
Entre l'Allemagne et la Russie, les hostilités sont commencées.
L'Angleterre mobilise et se prépare à seconder l'action de la France.
Et l'Italie fait savoir officiellement qu'elle restera neutre.

L'Allemagne lance un ultimatum à la Belgique | L'Allemagne viole la neutralité du Luxembourg et de la Belgique | Les Allemands pénètrent en territoire français | Les Allemands rançonnent les populations de nos frontières

A part ça, l'Allemagne ne veut pas la guerre!
Et M. de Schoen est toujours à Paris!!

Des scènes de désordre ont eu lieu toute la soirée d'hier, et se sont poursuivies fort avant dans la nuit. Des malandrins ou des fous n'ont pas hésité à aller jusqu'au pillage.

Ces actes sont une honte pour la nation. S'il y a des misérables pour spéculer sur les denrées, c'est à la police et au Gouvernement qu'il revient de les châtier.

Quant aux maisons étrangères, il est aussi périlleux que scandaleux de les détruire.

La France sera d'autant plus forte qu'elle fera l'admiration du monde par son calme et sa dignité.

Que les bons citoyens se le disent.
Miguel ALMEREYDA.

La violation du Luxembourg

DEUX MILLE ALLEMANDS A LA FRONTIÈRE FRANÇAISE

Bruxelles, 2 août. Deux mille Allemands traversent le Luxembourg pour se masser le long de la frontière française.

Un train rempli de soldats allemands est arrivé à la gare du Luxembourg pendant la nuit.

Les Allemands ont occupé la gare et les ponts sur les lignes de Trèves et des Trois-Vierges, afin d'assurer le service régulier des trains militaires à travers le grand-duché.

Les Allemands se sont ensuite rendus aux casernes.

Le major commandant le détachement des volontaires du Luxembourg a parlementé avec eux en protestant contre cette violation de la neutralité.

Les Allemands se sont alors retirés et le groupe de leurs officiers s'est rendu au palais du gouverneur. Ils ont conféré avec les fonctionnaires de la cour.

Il s'affirme que les voies ferrées leur appartiennent et qu'ils ont le droit d'en disposer comme ils l'entendent. (Daily Mail).

La neutralité du grand-duché de Luxembourg a été garantie par le traité de Londres du 11 mai 1867. L'article 2 de ce traité énonce explicitement cette garantie de la France, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Prusse et de la Russie.

L'Allemagne adresse un ultimatum à la Belgique

Le gouvernement belge a reçu un ultimatum de l'Allemagne d'avoir à faciliter ses opérations militaires en territoire belge.

Le gouvernement belge a refusé et s'est déclaré énergiquement décidé à défendre sa neutralité garantie par toutes les puissances, notamment par la Prusse.

Le roi Albert s'est immédiatement mis à la tête de ses troupes.

A LA FRONTIÈRE

Les Allemands rançonnent les paysans français

De nouvelles violations de frontière se sont produites sur plusieurs points.

Des réquisitions ont été faites par les troupes allemandes en territoire français, à Lapuix, près de Belfort, et à Saint-Ail.

Des détachements allemands se sont

Deux navires anglais capturés par les Allemands

Londres, 2 août (Dépêche retardée dans sa transmission). — Un charbonnier et un paquebot anglais ont été capturés par les Allemands.

Les troupes allemandes envahissent la Belgique

Bruxelles, 3 août. Le ministre de France a signalé ce matin, à 2 heures et demie, au ministre des affaires étrangères de Belgique que les Allemands envahissent la Belgique.

Il a prévenu son gouvernement et ses collègues d'Angleterre et de Russie. Trois dirigeables allemands ont évolué ce matin au-dessus de Bruxelles. — (Havas).

Déclaration de l'ambassadeur d'Allemagne

M. de Schoen a déclaré à un rédacteur de l'Agence Fourmier venu aux nouvelles :

— Toutes les communications sont en ce moment interrompues entre la France et l'Allemagne. Je ne puis par conséquent recevoir d'instructions de mon gouvernement. Comme, d'autre part, mon devoir consiste uniquement à exécuter les instructions qui me sont données, je ne peux, n'en recevant pas, qu'attendre — et j'attends.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie est également à son ambassade.

Un Appel à la Nation anglaise

L'amiral Beresford adresse un appel à la Nation dans lequel il déclare :

Si l'Angleterre rompait l'Entente Cordiale avec la France, elle répudierait une dette d'honneur et nous placerait dans une situation ignominieuse. Si nous désertions la cause de nos amis au moment d'un danger épouvantable, nous serions éternellement considérés comme des lâches et nous attirerions une catastrophe foudroyante sur l'Empire britannique.

Au Parlement Anglais

Le Parlement anglais tient cet après-midi une grande séance.

A l'issue de cette séance, nous serons certainement fixés sur l'attitude de nos voisins à notre égard.

A l'heure à laquelle nous paraissions, le président du conseil est à la tribune et prononce un très important discours. Nul doute que l'Angleterre, en face des exactions commises par l'Allemagne, non seulement envers la France et les pays neutres, mais aussi envers l'Angleterre, dont elle a capturé deux navires, ne se range complètement du côté de la France, qui est le côté du bon droit et de la justice.

La mobilisation anglaise

Londres, 3 août.

La flotte anglaise mobilisée est à l'entrée de la mer du Nord.

Le fait, qui est déjà connu dans le

public, produit une impression considérable.

Londres, 3 août.

Le gouvernement britannique a décidé d'exercer son contrôle sur toutes les stations de télégraphie sans fil, y compris sur les postes des bâtiments étrangers naviguant dans les eaux anglaises.

Manifestations enthousiastes à Londres

Londres, 3 août. Des manifestations enthousiastes se sont produites dans le West-End. La foule a applaudi frénétiquement les ministres.

Londres, 3 août. La nouvelle des incidents provoqués par les Allemands à la frontière française produit une vive émotion au Foreign-Office; il en est de même de la violation de la neutralité du Luxembourg.

Londres, 3 août.

Les manifestations d'hier soir se sont terminées devant le palais de Buckingham, où la foule a chanté l'hymne national et la Marseillaise. Le roi et la reine se sont montrés au balcon. Ils ont été l'objet d'une ovation.

Entre Russes et Allemands

PREMIÈRES HOSTILITÉS

Londres, 3 août.

Une patrouille russe est entrée à Eydtkuhnen et a détruit le bureau de poste de Balderuetschen.

Les Allemands auraient franchi sur plusieurs points la frontière.

D'autre part, une forte colonne de cosaques avec des canons a pénétré en Allemagne, près de Biella.

La Neutralité de l'Italie

ELLE EST OFFICIELLEMENT SIGNIFIÉE À LA FRANCE

Ce matin, à neuf heures, le prince Raspoli, chargé d'affaires du Gouvernement italien, a rendu visite à M. René Viviani, et lui a notifié officiellement la déclaration de neutralité de l'Italie. Cette déclaration sera publiée en Italie aujourd'hui même.

Le président du Conseil a remercié avec émotion le représentant du Gouvernement italien. Il s'est félicité de ce que les deux seurs latines, qui ont même origine, même idéal et tout un passé de gloire commune ne soient pas opposés.

M. René Viviani a immédiatement chargé M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, de se faire auprès du Gouvernement italien l'interprète du Gouvernement français.

Concentration de l'escadre espagnole

Barcelone, 2 août.

Suivant les indications de l'Angleterre, l'escadre espagnole dispersée actuel-

lement, a reçu l'ordre du ministre de la Marine de se concentrer à Mahon (Balears).

Préparatifs à Gibraltar

Madrid, 3 août. — On annonce de Gibraltar que d'importants préparatifs et manœuvres ont eu lieu durant toute la soirée d'hier.

Les départs d'étrangers

Madrid, 3 août. Les Français et les Allemands touchés par l'ordre de mobilisation quittent l'Espagne pour regagner leur pays, notamment à Madrid, Barcelone, Séville, Cadix, Malaga, Vigo.

L'exportation des fruits a été suspendue à Valence et Las Palmas.

Plusieurs bateaux de commerce allemands se sont réfugiés dans les ports espagnols.

Le gouvernement a interdit la vente du charbon pour l'étranger.

Dernière Heure 20.000 Allemands auraient été repoussés près de Nancy

Londres, 2 août, 6 h, 50 du soir. (Dépêche retardée dans sa transmission).

UN TELEGRAMME NON OFFICIEL DE LIEGE ANNONCE QUE 20.000 ALLEMANDS AURAIENT ÉTÉ REPOUSSÉS EN TERRITOIRE FRANÇAIS, PRÈS DE NANCY ET AURAIENT SUBI DE GROSSES PERTES.

Tous demain aux obsèques de Jaurès

C'est demain, mardi, à dix heures du matin que les Français qui restent encore à Paris, se grouperont autour du char funèbre du grand Jaurès.

C'est par milliers qu'on comptera demain tous ceux qui honoreront le grand citoyen, dont la perte est plus cruellement ressentie à l'heure où son action et sa clairvoyance eût été si utile à la Patrie.

Les obsèques de Jaurès doivent se dérouler dans le calme et la dignité qui s'imposent en ce moment tragique et les assistants auront à se conformer strictement aux indications que donneront les organisateurs.

Voilà l'humanité pour l'heure des obsèques et le rendez-vous.

Paroles socialistes

« En présence de l'agression, les socialistes accompliront tout leur devoir. » (Vaillant, député socialiste unifié de Paris.)

« L'armée allemande a violé la neutralité du Luxembourg, neutralité garantie par le traité de Londres (1867) signé par la Prusse. »

« La volonté de guerre de l'Allemagne est ainsi démontrée. »

« Que les flots de sang qui ont commencé de couler sur les plaines de la Woëvre retomber sur la tête de Guillaume II et des pangermanistes ! » (La Bataille Syndicaliste, organe de la C.G.T.)

Les Conseils des Ministres

Celui d'hier soir

MESURES DE CLÉMENCE A L'ÉGARD DES DÉTENUÉS POLITIQUES

Continuant dans la voie dans laquelle il s'était engagé en décidant qu'il ne serait pas fait application du carnet B, le Gouvernement a décidé au cours de la réunion du Conseil des ministres d'hier soir, d'appliquer des mesures de clémence à l'égard des détenus politiques et des individus arrêtés lors des récentes manifestations de Paris et de Lyon.

Le ministre de l'Intérieur a donné en outre des instructions en vue de suspendre l'application des derniers décrets relatifs à la fermeture ou à la dissolution des Congrégations.

POUR LES DESERTEURS ET INSOUMIS

Un projet a été étudié par le Gouvernement concernant les déserteurs et les insoumis qui demandent à prendre du service en France.

Celui de ce matin

Le conseil des ministres s'est réuni à 10 heures et demie, à l'Élysée.

La délibération s'est terminée à midi. M. Augagneur y a assisté comme ministre de la marine, M. Sarraut comme ministre de l'Instruction publique, et M. Doumergue comme ministre des affaires étrangères.

Remaniement ministériel

M. AUGAGNEUR EST NOMMÉ À LA MARINE
M. ALBERT SARRAUT A L'INSTRUCTION PUBLIQUE
M. DOUMERGUE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ce matin, M. Gauthier, ministre de la marine, a remis la lettre de démission suivante à M. Viviani, président du conseil, qui l'a acceptée :

« Monsieur le Président du Conseil,

« J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de ministre de la marine et je vous remercie en cette circonstance, où ma santé seule est en jeu, des preuves d'amitié que vous m'avez toujours données. »

« Veuillez agréer, etc... »

« Signé : GAUTHIER. »

Le président du Conseil a répondu :

« Mon cher ami,

« J'accepte avec regret votre démission due à votre état de santé. Je vous remercie du dévouement avec lequel vous avez assuré les services de la Défense nationale et du patriotisme qui a animé tous vos actes. »

« Bien à vous affectueux. »

« Signé : René VIVIANI. »

M. René Viviani a immédiatement remanié le ministère.

M. Augagneur est nommé ministre de la Marine.

M. Albert Sarraut est nommé ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

En même temps, désireux de concentrer toute l'action gouvernementale dans ses mains et de se donner tout entier aux responsabilités de l'heure, M. René Viviani a prié M. Gaston Doumergue de bien vouloir reprendre le ministère des Affaires étrangères. Il garde la présidence du Conseil sans portefeuille.

MM. Jacquier et Abel Ferry rejoignent leur poste de mobilisation

Au cours du conseil des ministres, MM. Jacquier, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, et Abel Ferry, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, ont spontanément offert leur démission et ont annoncé leur détermination d'aller rejoindre leur poste de mobilisation.

M. Abel Ferry se rend à Verdun, et M. Jacquier à Annecy.

La Réunion des Chambres

ELLE EST REMISE A DEMAIN MARDI

En raison des difficultés que rencontrent un grand nombre de députés et de sénateurs absents à regagner la capitale, les Chambres, qui devaient se réunir aujourd'hui, sont convoquées seulement pour demain mardi.

A l'ordre du jour: Communication du gouvernement.

Les groupes se réuniront avant la séance.

Certains députés envisagent la création d'une sorte de Comité de Défense nationale, composé des députés et des sénateurs non mobilisables.

Rappelons que lorsque les Chambres ne siègent pas, les députés mobilisables sont soumis aux mêmes obligations que le commun des citoyens.

L'ÉTAT DE SIÈGE

LES ATTOUPEMENTS INTERDITS LES CONSEILS DE GUERRE FONCTIONNERONT

L'affiche suivante va être placardée sur les murs de Paris :

« Le préfet de police rappelle au public qu'en vertu de l'état de siège, tout attroupement est interdit sur la voie publique. »

« Les auteurs de pillages, cris ou chants séditieux, commis ou projetés dans des lieux publics, seront immédiatement déférés au Conseil de guerre. »

« Le Préfet de police : HENNON. Approuvé : le général Gouverneur militaire de Paris : MICHEL. »

Les Manifestations d'hier soir

LES ARRESTATIONS

Cent cinquante personnes, surprises hier soir en train de saccager et de piller des magasins, ont été arrêtées. La plupart ont été envoyées au Dépôt.

Un appel au calme et à la dignité

M. HENNON A LA POPULATION PARISIENNE

L'appel suivant a été affiché ce matin :

AUX PARISIENS

Sous prétexte de châtier des commerçants qui profiteraient des événements pour majorer le prix de leurs marchandises d'une manière excessive, quelques scènes de déprédation se sont produites depuis quelques jours.

Le préfet de police fait appel au sang-froid et au bon sens de la population pour éviter de tels excès ; il est fermement décidé à sévir avec vigueur contre tous ceux qui tenteraient d'exploiter, sous quelque prétexte que ce soit, les événements actuels, mais il demande aux Parisiens de ne pas se laisser entraîner par des gens dont les origines sont toujours suspectes à commettre des excès qui seraient indignes de la capitale de la France.

Le préfet de police fait appel au calme et au sang-froid des braves gens, et il est sûr d'être entendu des Parisiens.

Le préfet de police, HENNON.

Institution de gardes civiques

Dans le but d'assurer la sécurité publique et l'ordre dans la rue, le gouvernement va prendre l'initiative de la constitution de gardes civiques qui, composées de citoyens n'ayant pas d'obligations militaires, seraient chargés de veiller à l'ordre et d'empêcher les troubles.

Ces gardes civiques fonctionneraient dans les communes et, en particulier, dans celles de la banlieue de Paris. Pour Paris même, des mesures vont être prises pour qu'aucune scène de désordre ne puisse immanquablement se produire.

G.P. 11 Revue

LES DROITS DE L'HOMME et le Courrier Européen

Un An : 6 Francs

Le Numéro : 10 Cent.

Chaque semaine :

Le dessin d'HERMANN-PAUL.

Les articles de Camille Pelletan, Marcel Sembat, Gabriel Séailles, Général Percin, Albert Thomas, P. H. Loyson, Ch. Paix-Séailles, Emile Vandervelde, Maurice Viollette, Paul Louis, Mony, Sabin, etc.

Les échos les plus mordants et les plus indiscrets;

Le Courrier des Lettres et des Arts : Théâtres, Livres, Expositions;

Les nombreuses illustrations et la caricature étrangère.

8 pages

✕

DANS TOUS LES KIOSQUES (Le samedi)

✕

10 centimes

Primes gratuites à nos Abonnés (Réduction aux Fonctionnaires)

Spécimen gratuit sur demande adressée : *Dép. A, 90, RUE DE VARENNE — PARIS*

Le Bonnet Rouge

Grand Journal Républicain du Soir

Paraît à 6 heures

Paraît à 6 heures

- “ LE BONNET ROUGE ” est le seul organe républicain du soir.
- “ LE BONNET ROUGE ” rallie tous les hommes d'avant-garde.
- “ LE BONNET ROUGE ” est politique, artistique, littéraire, sportif.
- “ LE BONNET ROUGE ” est à la tête de toute campagne courageuse.
- “ LE BONNET ROUGE ” est indépendant de toute coterie.
- “ LE BONNET ROUGE ” ouvre ses pages à quiconque cherche une tribune pour dénoncer un abus, stigmatiser une iniquité, secourir une détresse.